

**Zeitschrift:** Revue économique franco-suisse  
**Herausgeber:** Chambre de commerce suisse en France  
**Band:** 38 (1958)  
**Heft:** 5

**Artikel:** L'état actuel de l'économie française et ses répercussions sur le commerce franco-suisse  
**Autor:** [s.n.]  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-886441>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 17.04.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# L'état actuel de l'économie française et ses répercussions sur le commerce franco-suisse

*Lors d'une récente réunion à Lucerne des Administrateurs de la Chambre de commerce suisse en France, M. Paul Gilliand, Directeur général, a prononcé un exposé sur les relations économiques franco-suisse. Nous en extrayons les passages suivants :*

Au cours d'un récent colloque, réunissant afin d'étudier leurs problèmes communs, représentants suisses et français d'une branche professionnelle importante, un industriel suisse émit l'opinion suivante : « Les difficultés sont devenues telles que la jeune génération a perdu la notion que l'on peut exporter en France ».

Si la lassitude qui s'est emparée de quelques exportateurs suisses était à ce point extrême, il faudrait nourrir quelque crainte quant à l'avenir des relations économiques franco-suisse.

Il n'est pas exagéré d'affirmer, en effet, en examinant les statistiques de ces dernières années, que l'équilibre de l'économie suisse dépend dans une large mesure de la prospérité de ses échanges avec la France.

L'an passé, la France fut le 4<sup>e</sup> client et le 3<sup>e</sup> fournisseur de la Suisse. Les exportations suisses en France — 526,2 millions de francs — ont représenté le 8 % des exportations totales helvétiques, alors que les importations de France — 977,3 millions — ont atteint près de 12 % des importations totales suisses.

Les résultats du premier semestre de 1958 sont moins favorables, d'un côté comme de l'autre de la frontière. Les ventes suisses en France n'ont atteint que 249,7 millions de francs suisses — effet du contingentement — alors que l'an dernier, à la fin du premier semestre, ce chiffre était de 293,7. Fait intéressant — et curieux par plus d'un côté — les ventes françaises en Suisse ont également diminué. Leur total fut de 416,6 millions de francs, le chiffre du premier semestre 1957 étant de 464,7 millions de francs.

Toutefois, durant ces six premiers mois, les exportations suisses en France demeurèrent le 8,8 % des exportations totales de notre pays, ses importations de France représentant encore le 12,7 % des importations totales. Ceci prouve que l'on se trouve bien en face d'une contraction générale des relations commerciales, la récession affectant l'ensemble des pays.

Notre Chambre de Commerce revêt ainsi une importance à l'image de celle que représentent pour les deux pays leurs échanges commerciaux, importance qu'elle ne dissimule pas, car cela lui commande des devoirs bien précis.

Devoir d'aide envers ses adhérents d'abord, afin qu'ils puissent surmonter tant d'obstacles assemblés. De fait, ces derniers ne sont pas nouveaux.

Dès le premier accord commercial de 1945, conclu entre les 2 pays, on constata certaines divergences, ce qui n'avait rien de surprenant si l'on songe au déséquilibre qui existait alors entre les deux partenaires. La Suisse, en pleine possession de ses moyens de production, pouvait revenir peu à peu à un système plus libéral en matière d'échanges internationaux, tandis que la France était contrainte de diriger son commerce et de contrôler rigoureusement ses moyens de paiement. On peut dire que les échanges franco-suisse ont été pratiquement dominés, ces dernières années, par l'obligation pour la France d'équilibrer sa balance des paiements par un excédent de ses exportations sur les importations suisses.

Ainsi en est-il de la situation actuelle.

Il convient de relever à ce propos que la gravité du déficit de la balance commerciale, ces mois derniers, provenait pour beaucoup du fort volume des importations. De nombreuses causes en étaient la source, parmi lesquelles la poussée démographique (45 millions d'habitants contre 40 millions avant guerre), l'accroissement du niveau de vie, l'effort de modernisation, le maintien du rythme de l'expansion économique, l'amélioration du potentiel industriel des entreprises.

D'autre part, avant guerre, le problème de la balance des paiements ne se posait pas, parce que le déficit commercial était comblé par les revenus des capitaux placés à l'étranger. Dès 1945, ces capitaux avaient à peu près disparu, remplacés alors par l'aide Marshall et les commandes off shore. A la fin de 1955, ces diverses sources furent taries. Pendant deux ans — 1956 et 1957 — la France a vécu sur ses réserves, qui équivalaient à un peu plus de 2 milliards de dollars, lesquels ont été dépensés pour combler le déficit des échanges commerciaux. Les réserves épuisées, ou sur le point de l'être, la France prit alors la série de mesures destinées à réduire les importations. Elle dut même solliciter une aide extérieure, ce qu'elle fut amenée à faire les derniers jours de 1957.

En cet automne 1958, la balance des paiements commence à se redresser. Le déficit à l'Union Européenne de Paiements, qui augmentait régulièrement depuis janvier, s'est stabilisé en août. Une certaine évolution du commerce extérieur s'est produite et le problème est moins de diminuer encore les importations — ce qui n'irait pas sans risques graves — que d'augmenter résolument les exportations.

Ainsi donc, l'examen de la nature des difficultés qui entravent le commerce franco-suisse autorise à émettre des prévisions teintées d'optimisme quant à l'avenir, lointain encore, peut-être, mais bien réel. Moins que jamais, un arbre ne doit nous cacher la forêt.

Il faut reconnaître en effet que la France dispose d'un potentiel économique remarquable, que dans peu de temps ce sera une des nations les plus jeunes d'Europe, qu'elle dispose d'une élite de techniciens, d'intellectuels et de chercheurs absolument remarquable. Nous entrons, il ne faut pas l'oublier, dans la période où la matière grise devient une matière première aussi essentielle à la vie d'une nation que le charbon l'était il y a peu d'années encore.

Sous ce rapport, la France est particulièrement bien qualifiée.

Nous devons donc savoir nous affranchir des difficultés actuelles pour élaborer les conditions dans lesquelles, demain, nos deux nations collaboreront. Pour préparer chacun à cette tâche, des deux côtés de la frontière, nous avons une mission impérative d'information objective à remplir. Tous nos efforts y sont voués.